

POUR RÉPONDRE À L'APPEL DE L'OMS

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) vient tout juste d'émettre son Rapport de situation mondial sur l'alcool et la santé (*Global Status Report on Alcohol and Health*). Ce document analyse les données disponibles sur la consommation d'alcool, ses conséquences et les interventions qui peuvent être menées en ce qui a trait aux politiques sur les plans mondial, régional et national. Il fait suite à une réunion tenue parmi les représentants de 100 pays en vue de mettre en œuvre la stratégie mondiale de réduction de la consommation problématique.

L'OMS en profite pour « pousser dans le dos » des États qui n'ont pas pris de mesures pour réduire l'impact négatif de l'alcool. Il n'est bien sûr pas dit que nous, du Québec et du Canada, sommes parmi les « mauvais élèves » de la classe. Mais un rappel de nos obligations est toujours utile, même quand il n'est pas absolument nécessaire. J'évoque ici nos obligations, car l'Organisation mondiale de la Santé s'inquiète, à juste titre, des problèmes liés à l'abus d'alcool.

Dans sa stratégie triennale mondiale visant à réduire l'usage nocif de l'alcool, l'OMS compte en effet sur les organismes de prévention et d'éducation, comme le nôtre, sur les milieux de santé publique, mais aussi – et c'est nouveau – sur l'industrie de l'alcool dont le rôle essentiel et la contribution nécessaire sont désormais formellement reconnus.

Cette responsabilité de l'industrie, l'OMS la décrit ainsi : « Les acteurs économiques intervenant dans la production et le commerce de l'alcool jouent un rôle important en tant que producteurs, distributeurs, spécialistes du marketing et vendeurs de boissons alcoolisées. Ils sont tout particulièrement encouragés à étudier la façon dont ils peuvent contribuer efficacement à prévenir et à réduire l'usage nocif de l'alcool par des mesures et des initiatives d'autoréglementation. »

L'appel de l'OMS à tous à œuvrer ensemble ne peut qu'être entendu. Il nous invite à « mettre sur pied des partenariats renforcés et une meilleure coordination entre les parties prenantes ainsi que la mobilisation de davantage de ressources pour mener une action concertée et judicieuse en vue de prévenir l'usage nocif de l'alcool ».

C'est l'occasion de rappeler qu'au Québec, Éduc'alcool a toujours cherché – et réussi – à bâtir des partenariats entre les instances de réglementation, les organismes sociaux, médicaux, de prévention et de l'industrie. Au Canada, ce sont les représentants des forces de l'ordre, du ministère de la Santé, des associations médicales et de la recherche, ainsi que des organismes d'État qui, avec nous, ont adopté l'idée de la culture de la modération pour en faire une stratégie nationale. Pour nous d'Éduc'alcool, c'est une belle reconnaissance qui préfigurait l'actuel rapport de l'OMS.

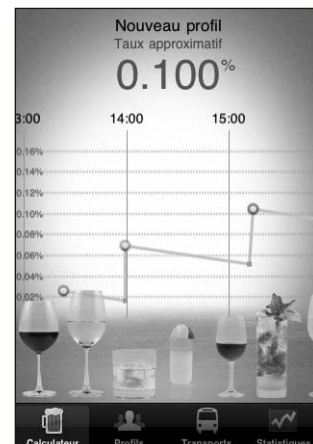
Louise Nadeau
Présidente du conseil d'administration

LE CALCULATEUR D'ALCOOLÉMIÉ D'ÉDUC'ALCOOL POUR IPHONE :

UN SUCCÈS ÉCLATANT

C'est un succès éclatant : en moins d'un mois, plus de 27 000 Québécois ont téléchargé le calculateur d'alcoolémie pour iPhone, lancé par Éduc'alcool dans les derniers jours de décembre dans sa version originale française.

Ce lancement a été l'événement du temps des fêtes. Il a bénéficié d'une couverture de presse exceptionnelle et d'un rayonnement remarquable, provoquant de nombreux commentaires et suggestions. Ceux-ci seront pris en compte lors de la mise à jour de la première version et du lancement de la version anglaise d'ici un mois.



C'est la plus perfectionnée et la plus développée des applications du genre, mais c'est surtout un outil d'éducation et de sensibilisation. L'application, d'une convivialité extrême, est disponible gratuitement sur www.educalcool.qc.ca/iphone, ainsi qu'à la boutique Apple App Store (on cherche : Éduc'alcool).

Le calculateur permet à chacun de connaître, à l'avance ou en temps réel, son taux d'alcoolémie en fonction de la quantité d'alcool consommée, de contrôler sa consommation et de prendre ainsi des décisions éclairées. Plus encore, il sert de guide et de rappel en matière de consommation. Il permet également de suivre l'évolution du taux d'alcoolémie de plusieurs personnes et de gérer ainsi plus d'un profil de consommateurs.

(suite à la page 2)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES D'ÉDUC'ALCOOL

Tous les membres d'Éduc'alcool sont invités à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra le **mercredi 18 mai 2011 à 17 h 30 à la Maison du Gouverneur**, 901, avenue de Lorimier, Montréal.

C'EST IMPORTANT. NOTEZ-LE À VOTRE AGENDA ET SOYEZ-Y !

LE CALCULATEUR D'ALCOOLÉMIÉ D'ÉDUC'ALCOOL POUR IPHONE : UN SUCCÈS ÉCLATANT

(suite de la page 1) Facile à utiliser, il suit l'évolution du taux d'alcool dans le sang, du premier verre jusqu'à l'élimination complète de l'alcool. Pour établir son calcul, l'application prend en compte le sexe, le poids, le nombre d'heures durant lesquelles l'alcool est absorbé, la quantité, la nature des boissons et le pourcentage d'alcool consommé par l'utilisateur.

Lorsque l'utilisateur entre une consommation, un point apparaît sur le graphique et le taux d'alcoolémie s'affiche. La couleur du taux d'alcoolémie change selon le taux d'alcoolémie affiché (moins de 0,05 = vert, de 0,05 à 0,08 = orange, et plus de 0,08 = rouge).

L'objectif d'Éduc'alcool est d'offrir aux Québécois un outil pratique et convivial, qui les accompagne partout où ils se trouvent et qui les amène à mieux contrôler leur consommation d'alcool, qu'ils conduisent ou qu'ils ne conduisent pas. Toutes les recherches démontrent que les conducteurs sous-évaluent leur taux d'alcoolémie et que les buveurs sous-estiment systématiquement la quantité d'alcool qu'ils consomment. Nous avons créé bien plus qu'un calculateur d'alcoolémie. C'est aussi un outil de sensibilisation à l'importance de consommer avec modération et une invitation aux conducteurs à être encore plus prudents lorsqu'ils prennent le volant.

Des fonctionnalités exceptionnelles

Cette application a ceci de révolutionnaire : elle comporte une série de fonctionnalités qui la rendent unique. De fait, elle offre les éléments suivants :

- Calcul du taux d'alcoolémie en temps réel
- Graphique de progression du taux d'alcoolémie
- Possibilité d'utilisation par une multitude de personnes
- Proposition de plusieurs services de accompagnement et de transport en un seul clic
- Historique des activités de consommation d'alcool
- Alertes et badges d'utilisation qui interagissent avec le consommateur selon ses habitudes de consommation
- Interfaces graphiques d'une richesse exceptionnelle
- Grande convivialité et facilité d'utilisation

Ainsi, à titre d'exemple, le calculateur comprend des badges d'utilisation qui félicitent les utilisateurs selon leur niveau de recours au calculateur. Il comprend également des badges de consommation qui leur rappellent leurs niveaux de consommation au fil du temps, tout en les félicitant ou en les mettant en garde. Il contient enfin des alertes de comportement.

Parmi les autres fonctionnalités, notons la possibilité d'avoir, en un clic, accès à l'Opération Nez rouge, aux postes de taxi ou encore à la localisation des stations d'autobus ou de métro les plus proches du lieu où l'on se trouve.

Il va sans dire que les informations ne sont données qu'à titre indicatif et qu'elles n'ont aucune valeur légale. Par ailleurs, il ne s'agit nullement de justifier une quantité d'alcool à consommer avant de conduire. Au contraire, Éduc'alcool est d'avis qu'il est préférable de ne pas consommer d'alcool avant de prendre le volant.

ÉDUC'ALCOOL CRÉE LE LOGOTYPE DES NIVEAUX DE CONSOMMATION D'ALCOOL À FAIBLE RISQUE

Depuis plusieurs années déjà, Éduc'alcool fait la promotion des niveaux de consommation d'alcool à faible risque. Dans la collection *Alcool et santé*, une publication – qui connaît un immense succès – est diffusée directement ou par téléchargement partout au Québec et l'on peut dire qu'elle fait école.

Éduc'alcool, qui a constaté un début d'augmentation des épisodes de consommation occasionnelle excessive au Québec, veut sans plus tarder tenter d'infléchir cette tendance. Il se prépare à lancer une campagne de promotion des niveaux de consommation d'alcool à faible risque et de quantifier ce qu'est la modération : deux verres par jour pour les femmes (10 par semaine) et trois verres par jour pour les hommes (15 par semaine).



Ces mentions commencent déjà à figurer dans les campagnes d'Éduc'alcool. Elles étaient notamment comprises dans les textes de nos cartes d'été, de nos cartes de Noël et dans plusieurs annonces imprimées.

Désormais, l'information aura son logotype. Éduc'alcool a en effet créé un symbole visuel facilement reconnaissable qui résume en une image les niveaux de consommation à ne pas dépasser.

Il en existe une version simple, qui accompagne campagnes et textes explicatifs, et une version complète, compréhensible sans autre élément de communication : l'image y est suivie du mot « Modération ».

Les deux logotypes sont des marques de commerce déposées (MD), propriété légale d'Éduc'alcool.

ÉDUC'ALCOOL RÉTABLIT LES FAITS :
**NEUF QUÉBÉCOIS SUR DIX NE CONDUISENT JAMAIS AVEC
 LES FACULTÉS AFFAIBLIES**

Aux antipodes des chiffres alarmants et peu vraisemblables, qui ont été diffusés à la fin de décembre dernier, à l'effet que 37 % des Québécois admettaient avoir conduit avec les facultés affaiblies, le résultat du sondage récent mené par CROP pour le compte d'Éduc'alcool est clair : neuf Québécois sur dix n'ont jamais conduit avec les facultés affaiblies au cours de la dernière année.

Telle est la réponse qu'ont donnée 1000 Québécois dans le cadre d'un sondage dans lequel on trouvait la question suivante : « Au cours des douze derniers mois, combien de fois avez-vous pris le volant avec un taux d'alcoolémie supérieur à la limite légale permise ? »

Cette question tranche par sa clarté avec celle qui avait été posée dans le sondage rendu public en décembre 2010.

Dans la foulée de ce sondage, on avait affirmé que près de quatre Québécois sur dix « conduisaient avec les facultés affaiblies » sur la base que 37 % d'entre eux avaient répondu par l'affirmative aux questions « Au cours de la dernière année, combien de fois avez-vous pris le volant après avoir consommé de l'alcool ? » et « Au cours des douze derniers mois, à quelle fréquence avez-vous pris le volant alors que vous croyiez que votre taux d'alcoolémie était près de la limite permise ou même supérieure à celle-ci ? »

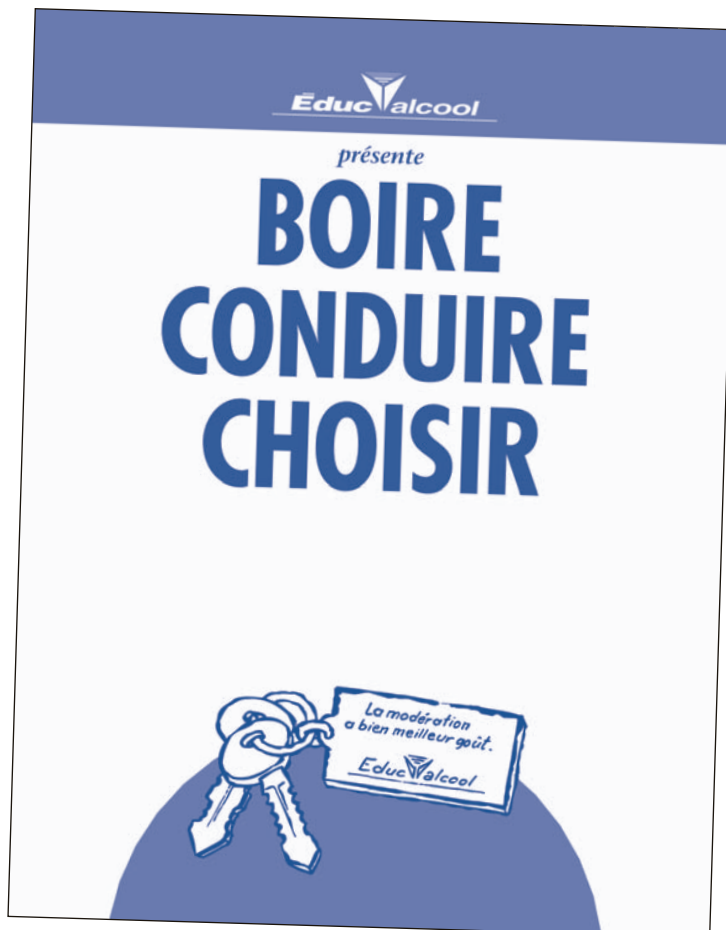
Éduc'alcool s'était alors interrogé sur la rigueur et sur l'interprétation de ce sondage et s'était engagé à faire la lumière sur cette question, d'autant plus que l'on notait une coïncidence parfaite et invraisemblable entre ceux qui avaient « consommé de l'alcool » et ceux qui « étaient près de la limite permise ou même au-delà de la limite », comme si tous ceux qui avaient pris un verre (37 %) se retrouvaient de ce fait à la limite.

La norme sociale : un élément essentiel

De fait, Éduc'alcool, organisme d'éducation et de prévention, ne pouvait laisser une telle donnée circuler sans validation. C'est une question essentielle, car si près de quatre conducteurs sur dix conduisaient avec les facultés affaiblies, cela signifierait que ce comportement est une norme sociale – un comportement banal, acceptable et répandu – avec tout l'effet d'entraînement que cette norme aurait.

La norme sociale autorise le comportement délinquant. Laisser courir cette donnée, si elle était fautive, contribuerait à encourager les personnes qui conduisent ou qui sont tentées de conduire avec les facultés affaiblies à poursuivre sur cette voie.

La conduite avec les facultés affaiblies est donc loin, très loin, d'être la norme au Québec. Les données sont ici limpides.



Les résultats comparés du sondage CROP-Éduc'alcool et de l'autre sondage sont les suivants :

Fréquence	CROP-Éduc'alcool	Autre sondage (2 questions)
Jamais	89 %	63 %
1 ou 2 fois	6 %	10 et 14 %
3 à 5 fois	3 %	8 et 18 %
6 fois ou plus	2 %	9 et 4 %

Certes, qu'un Québécois sur dix admette conduire avec les facultés affaiblies n'est ni anodin ni acceptable et il faut absolument poursuivre les efforts de sensibilisation, tout comme il demeure impératif d'accroître de manière considérable la perception que l'on va se faire épingleur si l'on conduit avec les facultés affaiblies. Mais ce n'est pas en véhiculant des données farfelues et socialement dangereuses que l'on améliore le bilan routier.

ALCOOL AU VOLANT :
ÉDUC'ALCOOL APPLAUDIT LA LOI N° 71 :
LES MESURES QU'IL FAUT AU MOMENT OÙ IL LE FAUT

.....

La loi n° 71, qui amende le Code de la sécurité routière, adoptée en décembre dernier, contient les mesures qu'il faut au moment où il le faut. En augmentant de manière considérable la perception que l'on va se faire prendre si l'on conduit avec les facultés affaiblies, la loi va dans la bonne direction. Elle donne suite à l'une des plus importantes recommandations d'Éduc'alcool et de la Table québécoise de la sécurité routière et elle constitue la voie la plus efficace pour réduire la conduite en état d'ébriété, comme le démontrent toutes les recherches scientifiques.

Par ailleurs, l'installation d'antidémarrage obligatoires et permanents pour les récidivistes de l'alcool au volant constitue aussi la mesure la plus efficace pour contrer ce fléau. Pour que les mesures soient complètes, il ne reste plus au gouvernement qu'à faire adopter un règlement pour rendre obligatoires les cours pour les serveurs des établissements qui servent de l'alcool.

En choisissant la voie de l'efficacité, le gouvernement envoie un message très fort à la population : désormais, les conducteurs qui violent la loi et qui mettent la société en danger seront repérés, sanctionnés et mis hors d'état de nuire. Et en choisissant celle du consensus, il permet d'instaurer une nouvelle norme sociale et de renforcer la puissance du message. C'est la première de toutes les priorités. Elle doit être mise en œuvre rigoureusement.



Français considèrent très mince la probabilité de se faire arrêter pour conduite en état d'ébriété. Par contre, en Italie, le nombre de personnes au volant d'une voiture et dont le taux d'alcoolémie est supérieur à la limite légale a baissé de 15 à 6 % après que le nombre de barrages policiers est passé de 250 000 à 800 000. C'est une baisse de 60 %.

Chez nous, c'est bien connu, les conducteurs comprennent très bien le risque d'avoir un accident s'ils conduisent en état d'ébriété. Celui d'être arrêté par les policiers l'est beaucoup moins. Jusqu'ici, les conducteurs québécois ne croyaient pas que le risque de se faire arrêter pour conduite en état d'ébriété était réel. Les expériences-pilotes qui seront menées démontreront à quel point cela peut faire la différence, car les recherches s'accordent sur un point : quand on veut vraiment obtenir des résultats, la première mesure à adopter, et c'est un préalable, c'est d'accroître de manière considérable la perception que l'on va se faire épingler si l'on conduit avec les facultés affaiblies, que le gouvernement est sérieux dans sa volonté de faire appliquer la loi dans toute sa sévérité.

**OUI AUX ANTIDÉMARRAGEURS
INTÉGRÉS ET PERMANENTS
POUR LES RÉCIDIVISTES**

En outre, les diverses recherches révèlent que, comparativement à ceux dont le permis de conduire est

LES BARRAGES ROUTIERS, DES RÉSULTATS PROBANTS

De fait, il est d'abord et avant tout essentiel de simplifier les procédures policières et d'appliquer les lois dans toute leur rigueur, particulièrement aux heures et aux endroits les plus à risque. Lorsque la loi n'est pas appliquée, les citoyens ne croient pas qu'ils risquent de se faire prendre et d'être punis. En retour, cela les incite à ne pas s'y conformer.

Les illustrations de cette réalité, amplement démontrée par des recherches, sont légion. À titre d'exemple, en France, la conduite en état d'ébriété a augmenté de 10 %, malgré la baisse du taux légal de 0,08 à 0,05 %. C'est que les

simplement révoqué, les récidivistes qui ont un antidémarrageur ont des taux de récurrence de 40 à 95 % moins élevés que les précédents. Par ailleurs, le principal résultat est que les antidémarrageurs préviennent la conduite en état d'ébriété tant et aussi longtemps qu'ils sont installés dans le véhicule. Une fois que ces dispositifs sont retirés des voitures, les conducteurs ont des taux de récurrence comparables, sinon plus élevés que ceux des conducteurs auxquels on a simplement révoqué le droit de conduire. Bref, il est clair que les antidémarrageurs ont un effet sur les risques de récurrence. En choisissant de rendre les antidémarrageurs permanents, le gouvernement a fait le bon choix.

POCHEVILLE : L'AVENTURE CONTINUE

Cette année, Éduc'alcool a mis en ligne une nouvelle version, revue et améliorée, de son microsite pocheville.ca, qui s'adresse aux adolescents et qui vise à les sensibiliser aux problèmes de l'abus d'alcool.

Lors de sa phase de lancement, Pocheville avait connu un succès spectaculaire, en devenant en un an la septième ville en importance au Québec avec près de 170 000 habitants. De plus, le programme a eu un impact majeur sur les opinions des jeunes par rapport à l'alcool. Une recherche comparée faite sur un groupe témoin et un groupe de jeunes qui avait visité Pocheville a fait ressortir des résultats probants, notamment quant au taux d'accord avec les énoncés suivants :

- Abuser de l'alcool, c'est risquer de changer de tempérament : écart de 19 %
- Il ne faut pas mélanger alcool et boissons énergisantes : écart de 15 %
- Si on abuse de l'alcool, ça peut mener à l'hôpital : écart de 12 %
- L'alcool fait grossir : écart de 11 %
- Consommer de l'alcool rend heureux, en abuser rend malheureux et malade : écart de 10 %

Insister sur les conséquences sociales

Par ailleurs, la recherche a démontré que Pocheville avait eu un impact plus important sur les garçons que sur les filles et que si les jeunes avaient bien compris les conséquences physiques de l'abus d'alcool, ils n'en perçoivent pas aussi bien les conséquences sociales (violence, perte d'amis, solitude).

Aussi, en tenant compte du fait qu'Éduc'alcool avait remarquablement atteint ses cibles, il est apparu essentiel d'exploiter à fond les médias sociaux pour recruter de nouveaux citoyens pour Pocheville et mieux implanter le message.

Entrer dans le quotidien des internautes, leur offrir du matériel à partager sur les réseaux sociaux, leur permettre d'exprimer leur désapprobation des comportements d'abus, c'est la nouvelle orientation de Pocheville.

La municipalité s'est donc installée sur Facebook, rebaptisée Facepoche. Sur la plateforme, les citoyens sont en relation les uns avec les autres, ainsi qu'avec les personnages de la ville : le maire Elvis, le Gros, la coiffeuse Rita Bigoudis et, naturellement, Ralph le bol de toilettes. Pocheville fait désormais partie du quotidien des jeunes.



Des objectifs maintenus

Les objectifs de Pocheville demeurent les mêmes que lors de la première phase : sensibiliser les jeunes à l'abus d'alcool dans un univers qui les rejoint, retarder le plus possible l'âge de la première consommation et, lorsqu'ils commencent à boire, faire en sorte que ce soit avec modération et dans un cadre contrôlé.

Le Pocheville nouveau insiste cependant davantage sur les impacts sociaux de la consommation. Ainsi, les jeunes sont rejoints par le biais des réseaux sociaux, ils deviennent eux-mêmes les messagers et les porteurs de l'idée de la modération, ils sont à même de convaincre davantage leurs amis et ils sont en mesure d'échanger entre eux sur une situation désagréable liée à l'alcool.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES D'ÉDUC'ALCOOL

Tous les membres d'Éduc'alcool sont invités à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra le **mercredi 18 mai 2011 à 17 h 30 à la Maison du Gouverneur**, 901, avenue de Lorimier, Montréal.

C'EST IMPORTANT. NOTEZ-LE À VOTRE AGENDA ET SOYEZ-Y !

Les personnages de Pocheville envahissent Facebook

Des mini-applications sont désormais proposées aux jeunes pour qu'ils fassent des échanges. Des cartes pochetales, Pac dingue, Père Noël, jeux de poche, bavette de vomir et publicités incitatives s'ajouteront de semaine en semaine sur le site pour en renouveler sans cesse l'attrait.

Les personnages de Pocheville ont ainsi chacun leur page. Ils seront les instigateurs de l'échange d'applications et mettront leur statut à jour sur une base régulière.

Le site Pocheville.ca devient un carrefour qui permet aux jeunes de prendre connaissance des nouvelles applications, de vérifier leur statut, de comparer leur statut avec celui des autres utilisateurs, de voir le statut Facebook des personnages et d'accéder aux phases précédentes de Pocheville.

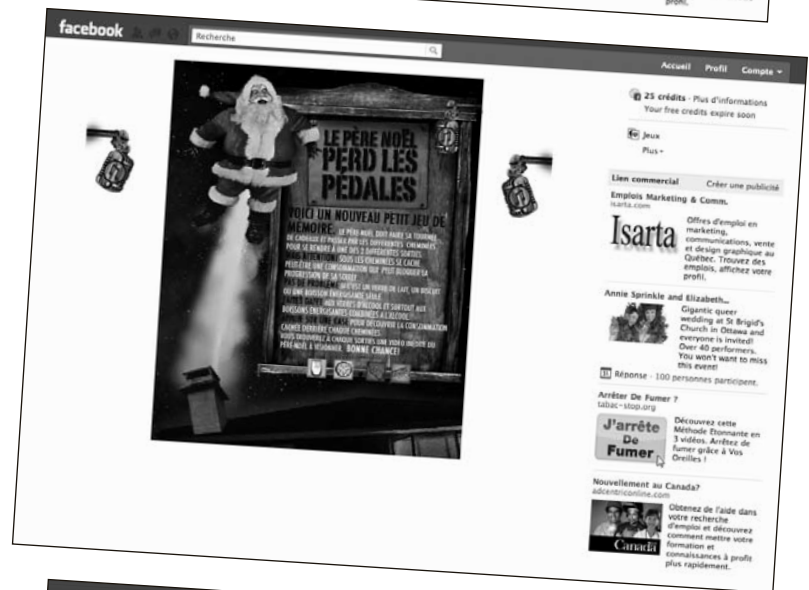
Un statut spécial : Boss des bécosses

Enfin, pour stimuler la participation, les jeunes les plus actifs auront la possibilité d'accéder au statut de « Boss des bécosses ». Ce statut est temporaire et n'est attribué qu'aux participants les plus dynamiques qui propageront le plus les nouvelles. Des points sont attribués pour chacune des activités et plus on a de points, plus on est en mesure de s'élever dans la hiérarchie de Pocheville et de bénéficier d'avantages marquants.

Publicité Facebook

Les publicités Facebook sont reconnues pour être très efficaces et elles permettent de rejoindre leur cible de façon très efficace. Nous avons interrogé les bases de données et nous rejoignons près de 400 000 jeunes Québécois de 13 à 17 ans. La campagne a généré plus d'un million d'impressions et quelques milliers de clics jusqu'ici. C'est un bon nouveau départ.

Notons enfin que Guillaume Lemay-Thivierge a posté sur son « mur » le texte suivant : « Je viens de découvrir le nouveau Pocheville, wow !!! Essayez Pocheman, c'est vraiment cool ;) ».



LES CONTREPÈTERIES D'ÉDUC'ALCOOL POUR NOËL

Cette année, c'est avec deux contrepèteries *S'embrasser sous le gui* – *Embrasser Guy saoul* et *Elle a appris à cuire la dinde* – *Elle a pris une cuite, la dinde* qu'Éduc'alcool a lancé sa traditionnelle campagne de cartes postales gratuites et d'affichettes dans les toilettes des restaurants et bars des quatre coins du Québec.

Deux visuels qui mettent en scène, en haut, des personnes qui ont du plaisir et qui profitent bien du temps des fêtes et, en bas, les mêmes personnages qui gâchent la soirée parce qu'ils ont trop bu : l'une parce qu'elle a gâché son plat, l'autre qui se livre à du harcèlement.



L'abus d'alcool mène souvent les gens à outrepasser certaines limites. Éduc'alcool s'est inspiré de ces dérapages pour cette campagne. Évidemment, le tout est rendu de façon humoristique et non moralisatrice. C'est ce qui fait le succès de ces campagnes : faire rire et en même temps réfléchir.

La campagne avait pour but de rappeler à tous les Québécois l'importance de la modération à cette période de l'année. Elle fait coup double, puisque les cartes servent aussi de cartes de vœux. Les cartes postales pouvaient aussi

être téléchargées gratuitement au www.educalcool.qc.ca et envoyées directement du site Web de l'organisme.

Le taux de sorties de cartes a été tout à fait exceptionnel, alors qu'il dépasse systématiquement les 85 %, ce qui représente 335 159 cartes qui ont trouvé preneur. Notons que chaque carte rejoint 3,3 personnes, ce qui donne un total de 22 014 521 impressions.

Des affichettes ont également été installées dans les toilettes des restaurants et des bars de Montréal, Québec, la Beauce, Rivière-du-Loup, Rimouski, Trois-Rivières, Saguenay, Sherbrooke et de l'Outaouais. Finalement, des cartons-affiches sont aussi au sommet des présentoirs de cartes



gratuites dans les lieux de consommation et autres lieux très fréquentés, de même que dans les succursales de la SAQ du Québec. Les impressions créées par les affiches dépassent les 18 millions, ce qui est tout aussi notable.

Rappelons que le mois de décembre est la période où les gens achètent le plus de boissons alcooliques.

NOUVELLES PRÉSENCES D'ÉDUC'ALCOOL AU CARNAVAL DE QUÉBEC...

Les gens de Québec et les visiteurs n'ont certainement pas raté la nouvelle affiche que nous avons créée cette année et qui a été placée dans plus de 70 aribus durant tout le mois de janvier et pendant les deux semaines du Carnaval en février.

Tous les échos que nous en avons reçus sont favorables. La campagne a eu une excellente portée et un grand impact.

Le Carnaval de Québec a déjà eu une réputation de consommation excessive. La célèbre canne contenant de l'alcool était même devenue le symbole de l'excès.

Aujourd'hui, les choses ont bien changé, au point que l'on peut même se permettre d'en sourire.

... ET À LA PLACE DES ARTS DE MONTRÉAL

C'est dans le corridor le plus achalandé de la Place des Arts de Montréal que le message d'Éduc'alcool est affiché en permanence pour rappeler aux centaines de milliers de personnes qui passent continuellement dans ce haut lieu de la culture qu'il est important, en matière musicale comme en matière de consommation, de ne pas « forcer la note ».



« PARTY SANS DÉRAPER » :

ÉDUC'ALCOOL ET NEZ ROUGE SENSIBILISENT LES JEUNES

Comme chaque année au temps des Fêtes, Éduc'alcool et l'Opération Nez rouge sillonnent les écoles secondaires, les collèges et les universités du Québec dans le cadre de la tournée « Party sans dérapé ». Cette tournée a pour objectif de sensibiliser les étudiants à l'importance de ne pas abuser de l'alcool lors des festivités de fin d'année et de ne pas hésiter à appeler Nez rouge en cas de moindre doute sur leurs facultés de conduite.

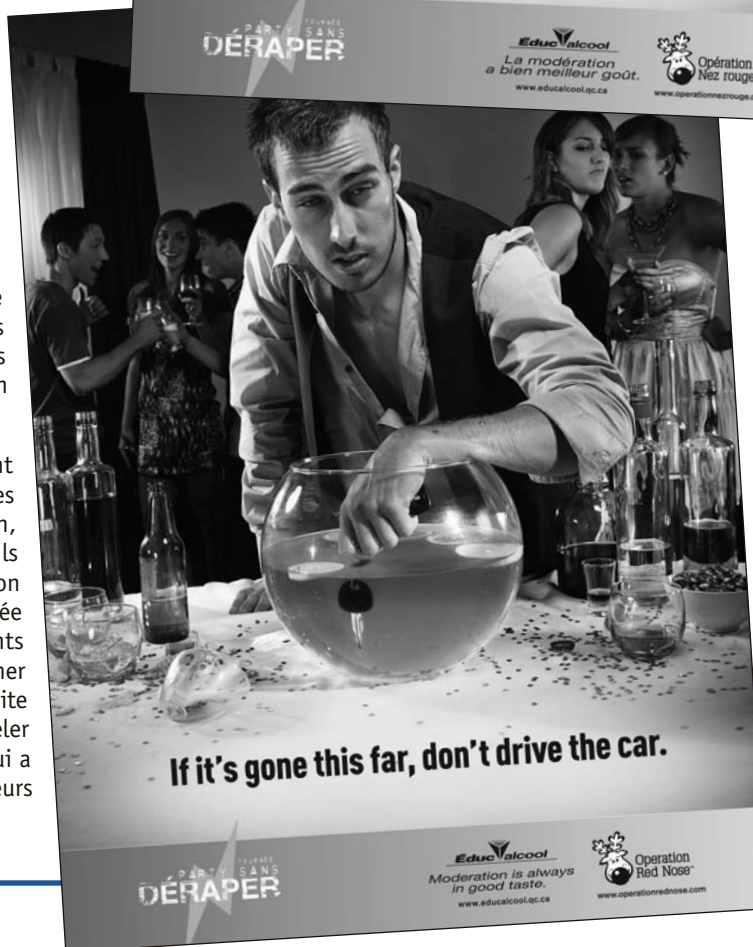
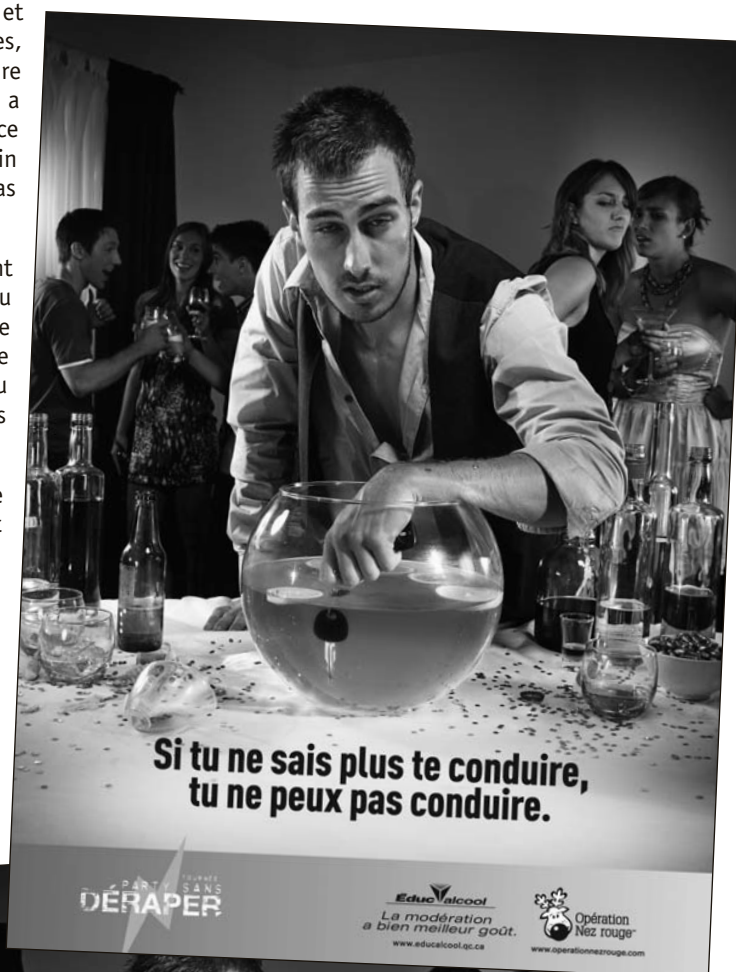
Au total, ce sont plus de 250 institutions d'enseignement partout au Québec qui ont été visitées au cours du mois de novembre sur le thème « Si tu ne sais plus te conduire, tu ne peux pas conduire ». Sur les outils de communication, on voit un jeune homme qui a trop bu lors d'une fête de fin de session et qui cherche ses clés dans un bol à punch.

En plus de dénoncer les abus, cette tournée rappelle aux jeunes l'importance d'appeler Nez rouge s'ils ont dépassé les limites. Il s'agit, bien sûr, d'inciter à la modération dans la consommation par une dévalorisation de l'excès, en utilisant l'humour et le langage des jeunes.

Le concept 2010, au visuel accrocheur et au thème percutant, avait pour but de faire prendre conscience aux jeunes que l'abus d'alcool peut les dévaloriser aux yeux des autres.

Les équipes de tournée installent un stand d'information dans les aires achalandées des établissements, ce qui permet un contact direct avec les étudiants. Lors de ces rencontres, on transmet aux jeunes les renseignements pour l'organisation sécuritaire des partys de fin d'année, on insiste sur l'importance de modérer la consommation d'alcool pour ceux qui choisissent de boire, on sensibilise à la conduite avec facultés affaiblies et l'on fait la promotion du recours au service de raccompagnement de Nez rouge. Dans certains cas, les visites ont lieu dans les salles de cours, ce qui permet d'avoir un degré d'attention fort élevé.

Les outils utilisés par les intervenants sont nombreux : épreuves avec les lunettes Fatal Vision, simulation d'arrestation, recettes de punch sans alcool et conseils aux organisateurs de party. Sur un ton jeune et humoristique, l'équipe de la tournée travaille de concert avec les différents établissements scolaires pour bien informer les étudiants des conséquences de la conduite avec les facultés affaiblies et leur rappeler qu'un comportement responsable en ce qui a trait à l'alcool est bénéfique à plusieurs égards.



ÉVALUATION DU PROGRAMME À TOI DE JUGER

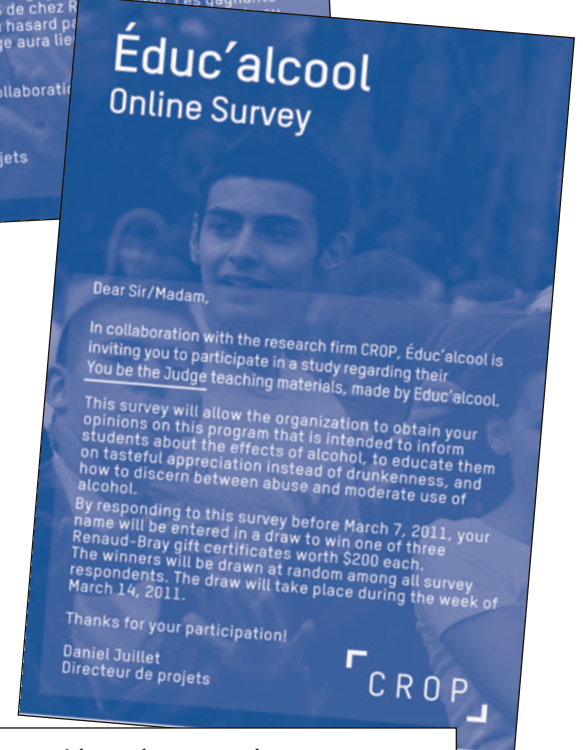
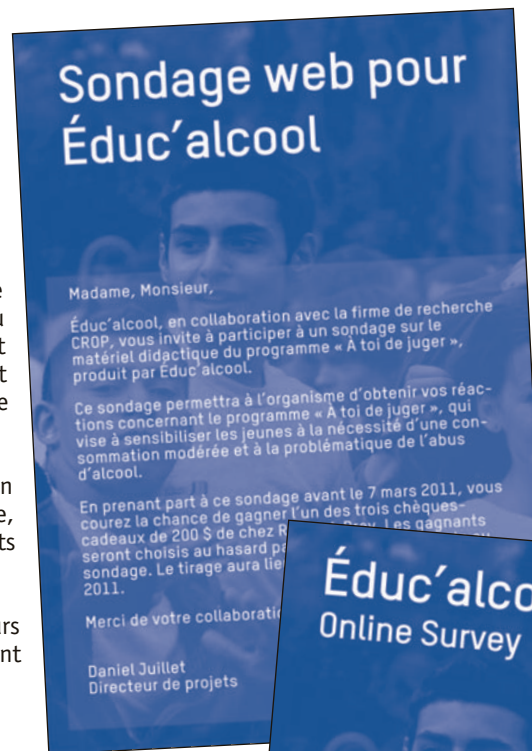
Après cinq ans de diffusion, le moment était venu, conformément à ce qui est prévu dans le plan d'action d'Éduc'alcool, de faire évaluer le programme À toi de juger par celles et ceux auxquels il est destiné.

C'est ainsi que nous avons lancé une recherche auprès des enseignants qui ont commandé les outils pédagogiques au cours des dernières années.

Le questionnaire, administré par la maison de recherche CROP, vise à déterminer le niveau de connaissance du programme par les enseignants, l'utilisation qu'ils en ont fait, le temps qu'ils consacrent au programme, le moment de l'année où ils y recourent et l'évaluation qu'ils font de ses diverses composantes.

De plus, la recherche permettra de connaître la réaction des élèves relativement aux divers aspects du programme, ainsi que son impact sur les attitudes et les comportements des jeunes.

Les enseignants sont enfin invités à faire part de leurs suggestions concernant les améliorations qu'ils souhaitent que nous apportions au programme.



NOUVELLES
NOUVELLES
Éduc'alcool

BULLETIN D'INFORMATION

Dépôt légal:

Bibliothèque nationale du Québec

Conseil d'administration:

Louise Nadeau, Robert Demoy,
Eloy Romera, Nathalie Hamel,
Valérie Bizier, Sylvie Lalande,
Mélanie Dell'Aniello, Claude Marie Bédard

Direction générale:

Hubert Sacy

Comité de rédaction:

Louise Nadeau, Hubert Sacy, Sonia Duguay

Adresse de correspondance:

606, rue Cathcart, bureau 1000
Montréal (Québec) H3B 1K9

Téléphone: (514) 875-7454

Télécopieur: (514) 875-5990

Courriel: info@educalcool.qc.ca

Internet: www.educalcool.qc.ca